


FICHE DE RECOMMANDATIONS POUR LA PLANIFICATION DU SEMIS, DE LA PLANTATION ET DE LA CUEILLETTE	
IGP MELON HAUT-POITOU	
FR /MEL /01 - Révision 1 – Aout 2012	
Visa du Responsable Qualité	Visa du Président 

1. OBJET DE LA FICHE

La fiche a pour objet de définir les recommandations pour le semis, la plantation, les interventions techniques et la cueillette.

2. DESTINATAIRE

- les producteurs cultivant des melons destinés à l'IGP.

3. RESPONSABLE DES RECOMMANDATIONS

- Le Syndicat des Producteurs de melon du Haut-Poitou

4. DOCUMENT DE REFERENCE

- Cahier des Charges «IGP Melon du Haut-Poitou» en vigueur.
- Plan de contrôle « IG 14/95 » en vigueur.

5. DESCRIPTION DES RECOMMANDATIONS

5.1 Le cycle végétatif du melon plein champ

A partir du semis, 15 à 30 jours sont nécessaires pour obtenir un plant de qualité, suivant les conditions climatiques. Une fois planté, celui-ci a besoin de 40 jours pour arriver à la nouaison. Ce stade atteint, le début de récolte se situera environ 25 à 30 jours après.

5.2 Choix des terrains

Les sols utilisés sont uniquement des sols argilo-calcaires issus d'une sélection faite par le technicien interne du Syndicat des Producteurs de Melons du Haut Poitou, ou la Chambre

d'Agriculture de la Vienne le cas échéant, selon la procédure de recensement des parcelles (Référence : PR /MEL /03).

5.3 Préparation du sol

Effectuer un labour d'automne ou dans le courant de l'hiver, pour assurer le confort des racines lors de la plantation.

Au printemps, un passage de vibroculteur, pour reprendre le labour et obtenir un sol émietté en surface et en profondeur.

5.4 Fertilisation

- Exportations totales en éléments fertilisants d'un melon plein champ pour un rendement de 20 T/Ha (unités/Ha)

Azote (N) : 80

Acide Phosphorique (P2O5) : 40

Potasse (K2O) : 160

Magnésie (MgO) : 30

- Fumure minérale préconisée

Eléments fertilisants	Unités/Ha (*)	Période d'apport
AZOTE (N)	0 à 60	Apport entre la nouaison et le stade calibre commercial
ACIDE PHOSPHORIQUE (P2O5)	50 à 100	Apporter la totalité en fumure de fond
POTASSE (K2O)	100 à 150	Apporter la totalité en fumure de fond
MAGNESIE (MgO)	40 à 60	
Les apports de Molybdène, Zinc et Manganèse seront fonction de la parcelle et laissés à l'appréciation des producteurs		

(*) Les quantités sont à moduler en fonction des résultats des analyses de sols.

5.5 Le semis

Les semis peuvent être effectués soit en terrine, caissette ou sur tablette, suivi d'un repiquage, soit directement en motte à partir du 15 avril.

Le semis direct en motte est le plus utilisé et le plus fiable. Il permet de ne pas stresser le système racinaire lors du repiquage et ainsi de ne pas réduire la vigueur du plant.

Les semis seront échelonnés jusqu'en Juin pour assurer un étalement de la récolte (prévoir 5 à 10% de pertes entre le semis et la plantation).

5.6 Le paillage plastique

Celui-ci sera effectué 15 jours avant la plantation pour réchauffer suffisamment le sol afin d'obtenir une température au sol au minimum de 15-16 °C.

5.7 La plantation

Elle a lieu entre le 20 mars et le 10 juillet. Le stade de plantation est déterminé par une plante ayant au moins la 2^{ème} feuille naissante ou 2 feuilles vraies.

La densité de plantation est au maximum de 8000 pieds/ha.

Lorsqu'elle a lieu, la pose de couverture (tunnel, bâche ajourée) ne doit pas subsister au-delà de 10 semaines après la plantation.

5.8 Désherbage et Maladies

L'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage et les maladies se fera dans le respect de la liste en vigueur des produits autorisés sur melon par l'Index Phytosanitaire ACTA, remis à jour annuellement, ou directement sur la base ephy (internet).

5.9 La cueillette

Elle a lieu dès lors que la maturité optimale est atteinte. Cette maturité optimale est déterminée par au moins l'un des critères suivants :

- ⇒ La couleur de la robe vire,
- ⇒ La feuille la plus proche du fruit flétrit et jaunit,
- ⇒ Le pédoncule se craquelle.

LISTE DE DIFFUSION : DI /MEL /01C

DOCUMENT : FICHE DE RECOMMANDATIONS POUR LA PLANIFICATION DU SEMIS, DE LA PLANTATION ET DE LA CUEILLETTE

FR /MEL /01b

CODE :

N° révision	DATE	DESTINATAIRE
0	12 Avril 1995	Mr BILLON Jacques
0	12 Avril 1995	Mr BOUCHET Jacques
0	12 Avril 1995	Mr BRAUD Gilbert
0	12 Avril 1995	Mr FRANCHINEAU Robert
0	12 Avril 1995	Mr GARNIER Jean-Michel
0	12 Avril 1995	Mr GIRARD Jean
0	12 Avril 1995	Mr GUERIN Bernard
0	12 Avril 1995	Mr LETURCK Serge
0	12 Avril 1995	Mme MONNEAU Marie-France
0	12 Avril 1995	Mr POISSON Jean-Paul
0	12 Avril 1995	Mr POISSON Laurent
0	12 Avril 1995	Mr REGULIER Jean-Jacques
0	12 Avril 1995	Mr RONDELEUX Christian
0	12 Avril 1995	Mr ROY Yves
0	12 Avril 1995	Mr SAVOIE Dominique
0	12 Avril 1995	Mr SURAULT Pierre
0	16 Mai 1997	Mr OUVRARD Patrick
0	16 Mai 1997	Mr TRANCHANT Laurent
0	28 Avril 1999	Mr TOUILLET Jacques
0	29 août 2003	SARL Le Clos Rabelais
0	15 mars 2006	Messieurs Claude et Franck PIGNON
0	3 avril 2006	Monsieur Régis COUEDIC
0	13 avril 2006	Monsieur Axel BERGE
0	31 juillet 2006	M. François CRITON
0	17 juillet 2007	M. Sébastien BOURRY
0	18 juillet 2007	Mme Marie France PETIT – Le Prieuré
1	31 juillet 2012	Producteurs via Site Intranet Syndicat